



---

# PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LYON

---

**APPEL À PROJETS 2019-2020**

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : JEUDI 20 JUIN 2019**

## I. CADRE GÉNÉRAL

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a été mis en place dès 2005 au sein de la Ville de Lyon. Le PRE s'inscrit dans les objectifs du Projet Educatif Territorial (PEDT) conduit par la Ville. Le PRE est une démarche pluri-partenaire au profit des enfants et de leurs familles.

### LA PRISE EN COMPTE DE L'ENFANT DANS SA GLOBALITÉ

Le PRE est une démarche à destination des **enfants et des adolescents, âgés de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité (difficultés scolaires, socio-éducatives, santé, absence de loisirs) et résidant et/ou scolarisés dans des quartiers prioritaires (Quartiers Politique de la Ville).**

**Les parents sont étroitement associés à la démarche en tant qu'acteurs de la réussite éducative de leurs enfants.**

L'objectif du PRE est une prise en compte de l'environnement global de l'enfant.

### LES QUARTIERS ET ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est présent dans les 9 Quartiers Politique de la Ville (QPV) et concerne 44 établissements scolaires.

<b>3<sup>e</sup> arrondissement Quartier Moncey</b>  Maternelle, élémentaire P. Painlevé Collège R. Dufy	<b>5<sup>e</sup> arrondissement Quartier Sœur Janin</b>  Maternelle F. Truffaut	<b>7<sup>e</sup> arrondissement Quartier Gerland</b>  Maternelle, élémentaire A. Briand Collège G. Rosset
<b>8<sup>e</sup> arrondissement Quartier Etats-Unis – Langlet-Santy</b>  Maternelles et élémentaires A. Fournier, C. Péguy, J. Giono et L. Pergaud Collèges A. Guy et H. Longchambon	<b>8<sup>e</sup> arrondissement Quartier Mermoz</b>  Maternelle O. de Gouges, maternelles et élémentaires J. Mermoz et L. Pasteur Collèges J. Mermoz, V. Grignard	<b>8<sup>e</sup> arrondissement Quartier Moulin à Vent</b>  Maternelle et élémentaire M. Bordas
<b>9<sup>e</sup> arrondissement Quartier Loucheur – Gorge de Loup</b>  Maternelle et élémentaire J. Zay Collège J. de Verazanne	<b>9<sup>e</sup> arrondissement Quartier Duchère</b>  Maternelle Eglantines Maternelles et élémentaires Anémones, Bleuets, Dahlias, Fougères et Géraniums Collège V. Schoelcher	<b>9<sup>e</sup> arrondissement Quartier Vergoin</b>  Maternelle et élémentaire A. Daudet

## **LE CO-PORTAGE VILLE DE LYON-EDUCATION NATIONALE**

Le PRE est une démarche pluri-partenariale, co-pilotée par deux institutions sur le territoire lyonnais : la Ville de Lyon et l'Éducation Nationale.

Au sein de la Ville de Lyon, la Direction de l'Éducation a en charge le pilotage du PRE, en lien avec la Direction du Développement Territorial. La Caisse des Écoles gère les volets administratif et financier du dispositif.

À la Direction Académique des services de l'Éducation nationale (DSDEN), un Inspecteur de l'Éducation nationale a dans ses missions la réussite éducative.

L'organisation choisie pour le PRE lyonnais privilégie la complémentarité des métiers au sein de la Direction de l'Éducation (animation territoriale portée par un coordonnateur du PEDT et une conseillère technique sociale).

## **LES ÉQUIPES DE REUSSITE ÉDUCATIVE**

Les équipes de réussite éducative sont présentes dans chacune des écoles et collèges des quartiers PRE. Ces équipes réunissent l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (professionnels et parents).

Animées par un binôme ou un trinôme de professionnels (équipe pédagogique de l'éducation nationale et professionnels médico-sociaux de la Ville), les équipes élaborent des projets personnalisés à destination des enfants rencontrant des difficultés multifactorielles (scolarité, social, éducatif, santé et loisirs).

## **II. APPEL À PROJETS 2019-2020**

### **AXES THÉMATIQUES**

Les projets contribuant au PRE sont déclinés en 4 axes :

- **Réussite et persévérance scolaire**
- **Accompagnement des transitions**
- **Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique**
- **Co-éducation et place des parents**

### **OBJECTIFS**

Les acteurs associatifs s'engagent à répondre aux objectifs suivants :

- **impliquer et valoriser les enfants**, s'appuyer sur les savoir-faire et compétences pour développer l'estime de soi,
- **favoriser l'implication du ou des parents dans l'action et le suivi**, dans les relations parents-enfants et parents-école,
- **s'engager dans un processus de suivi personnalisé pour chaque enfant**, assurer des liens réguliers avec les parents et les professionnels de l'établissement scolaire, participer au bilan des actions en renseignant l'outil de suivi informatique des parcours de réussite.

Les projets qui visent à être développés pour cette rentrée 2019-2020 s'inscrivent dans la continuité de l'action éducative du PRE lyonnais.

Une attention particulière sera portée aux projets relatifs au **soutien à la parentalité** et à la **prévention du décrochage scolaire**.

De plus, l'accent sera placé sur les projets promouvant une égalité filles/garçons dans le cadre des ateliers proposés et sur des projets innovants de mutualisation des offres à l'échelle de plusieurs écoles ou à l'échelle d'un quartier.

### III. MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS

#### **ÉLABORATION**

Les projets s'élaborent en partenariat avec les animateurs des équipes de réussite éducative présents au sein de chaque établissement scolaire.

**Ce partenariat est essentiel afin de disposer d'éléments de diagnostic sur le profil des enfants et sur les besoins identifiés.**

A l'échelle du territoire, la coordonnatrice PEDT anime la démarche du PRE et accompagne les structures socio-éducatives dans la création et le pilotage de projets.

#### **CONTENU**

Chaque structure associative ou socio-éducative peut déposer une ou plusieurs actions.

Les actions du PRE sont complémentaires aux dispositifs de l'Éducation Nationale (APC, accompagnement éducatif) et aux autres dispositifs contractuels (CEL, CLAS, REAAP...).

Elles se déroulent à l'école, dans le quartier ou au domicile des enfants.

Les enfants bénéficiaires sont inscrits dans un parcours de réussite.

#### **ÉVALUATION**

Chaque projet doit comprendre des critères d'évaluation et doit répondre à des objectifs précis. Ces indicateurs offriront une comparaison des résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre et permettront de réinterroger le projet à l'occasion de son renouvellement annuel.

#### **PROCÉDURE ET CALENDRIER**

Les projets ont vocation à se dérouler durant l'année scolaire 2019-2020.

Si vous souhaitez déposer un projet, **merci de bien vouloir contacter la Caisse des Écoles** afin d'obtenir les identifiants de connexion à la plateforme numérique dédiée au dépôt des projets.

Les projets seront examinés en comité de programmation, le mardi 02 juillet 2019, réunissant les institutions suivantes : Préfecture, DDCS, Education Nationale, Caisse des Ecoles, Ville de Lyon, Métropole, Caisse d'allocations familiales.

Leur validation est soumise au comité de la Caisse des Ecoles qui se réunit généralement fin septembre.

**DÉPOT DES PROJETS SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE**  
**pour le jeudi 20 juin 2019 au plus tard**

## **CONTACTS**

### **Sur les territoires**

#### **Mathilde MARCEAU**

Coordonnatrice PEDT du 3<sup>e</sup> arrondissement  
06 24 64 56 21 - [mathilde.marceau@mairie-lyon.fr](mailto:mathilde.marceau@mairie-lyon.fr)

#### **Carla BLANC**

Coordonnatrice PEDT du 5<sup>e</sup> arrondissement  
06 16 81 36 01 - [carla.blanc@mairie-lyon.fr](mailto:carla.blanc@mairie-lyon.fr)

#### **Mathilde CRAMET**

Coordonnatrice PEDT du 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissement  
04 37 28 39 81 - [mathilde.cramet@mairie-lyon.fr](mailto:mathilde.cramet@mairie-lyon.fr)

#### **Nathalie NICOLAS**

Coordonnatrice PEDT du 8<sup>e</sup> arrondissement  
06 59 91 01 89 - [nathalie.nicolas@mairie-lyon.fr](mailto:nathalie.nicolas@mairie-lyon.fr)

#### **Tamara ARKAVE**

Coordonnatrice PEDT du 9<sup>e</sup> arrondissement  
06 16 81 36 01 - [tamara.arkave@mairie-lyon.fr](mailto:tamara.arkave@mairie-lyon.fr)

### **Au sein de la Caisse des Écoles**

#### **Nathalie OLIVER**

Assistante de projet PRE - 04 26 99 67 07 - [nathalie.oliver@mairie-lyon.fr](mailto:nathalie.oliver@mairie-lyon.fr)

#### **Delphine POMMIER**

Responsable de la Caisse des Ecoles - 04 26 99 67 96 - [delphine.pommier@mairie-lyon.fr](mailto:delphine.pommier@mairie-lyon.fr)